



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°24/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le Jeudi 09 octobre à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Décision Modificative
N°1 au Budget
Primitif 2025

Mme Elisabeth DEL GENINI est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

**DATE DE
CONVOCAION**

01/10/2025

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BERTOCCHI Franck (pouvoir de Véronique MARCOT), BROT Alexia, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GUELLAFF Kévin, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERILLAS Patrick, PIERRE Gabriel, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick (pouvoir de Paul HETT) .

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

42

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, DIDELOT Jean-Claude, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GENTY Catherine, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HETT Paul (donne pouvoir à Yannick VILLEMIN), HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à Franck BERTOCCHI), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE
VOTANTS**

44

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

44

**RAPPORT DU VICE
PRESIDENT**

Monsieur le Président demande à M. Christophe LEMESLE, Vice-Président délégué aux Finances, de présenter la décision modificative n°1 aux membres du Comité.

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 03 avril 2025 qui approuve le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant l'excédent d'investissement de 89 580,00 € voté dans le cadre du budget primitif de l'exercice en cours ;

Considérant la décision de virement de crédits n°37 du 10 juillet 2025 permettant d'ajuster le chapitre budgétaire 67 – charges exceptionnelles, pour reverser le trop-perçu de deux subventions versées en 2024 ;

Considérant la demande de la Région Grand Est de modifier l'origine des fonds, et par conséquent l'imputation comptable de la subvention concernant l'appel à projet « Création et modernisation des panneaux d'information pour les itinéraires VTT » d'un montant de 16 380,00 € versée en 2024;

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement, et de la section d'investissement, liés notamment :

- A la nécessité d'amortir la subvention FIPHFP d'un montant total de 3 564,00 € versée en septembre 2025 concernant un bien amortissable ;
- A la nécessité de procéder au remboursement à la Région Grand Est de la subvention d'un montant de 16 380,00 € versée en 2024 au compte 13173 « Subvention d'investissement - Fonds européens - FEADER ».
- A la nécessité de titrer la nouvelle subvention à venir au compte 1312 « Subvention d'investissement - Région » afin de conserver le bénéficiaire de celle-ci ;

Dans ce cadre, il convient que les membres du Comité Syndical se prononcent sur la décision modificative n°1 au budget 2025, comme ci-après énoncée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011	6185	Frais de colloques et séminaires	+ 357,00 €	
042	777	Amortissement subvention d'équipement		+ 357,00 €
			357,00 €	357,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
13	13173	Subvention d'investissement - Fonds européens – FEADER	+ 16 380,00 €	
13	1312	Subvention d'investissement - Région		+ 16 380,00 €
040	13911	Etat et établissements nationaux	+ 357,00 €	
			16 737,00 €	16 380,00 €

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 088-200048726-20251009-DELIB2025_24-DE



Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Vice-Président ;

DECIDENT d'approuver la décision modificative n°1 au budget 2025, comme ci-dessus proposée.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN

